

guide pratique

Brevets, marques, droits d'auteur...

Mode d'emploi

Dominique Kaesmacher
Théodora Stamos

edipro

Réservée pendant longtemps à une "élite", la propriété intellectuelle (marques, brevets, droits d'auteur, etc.) suscite depuis la fin des années quatre-vingt un engouement extraordinaire au niveau mondial : la propriété intellectuelle est clairement passée du statut de simple "droit" à celui de "valeur économique".

Le présent ouvrage s'adresse donc à tout le monde : aux inventeurs et aux entreprises innovantes, bien entendu, qui souhaitent protéger et valoriser au mieux leurs créations et innovations, que celles-ci soient de nature technique, esthétique, informatique, artistique, etc., et leur identité. L'ouvrage s'adresse en réalité à tous les opérateurs économiques, privés et publics, tant il est vrai que les droits intellectuels doivent être pris en compte dans tout plan d'affaires sous peine, pour l'entrepreneur, de risquer de se retrouver dans des situations de blocage ou d'encourir des pertes financières largement évitables : saisie description et mise sous scellés intempestive des produits et machines pour atteinte présumée aux droits intellectuels d'un tiers, copie ou vol des innovations non adéquatement protégées, interdiction de commercialisation pour cause de contrefaçon, etc.

Essentiellement orienté vers la pratique, cet ouvrage vise à donner aux lecteurs les informations de base leur permettant de se retrouver dans le dédale des protections possibles, d'apprécier globalement s'il y a matière à protection ou à risque, et les mesures à prendre. Il comprend aussi un chapitre relatif à la valorisation des droits intellectuels.

Les auteurs

Dominique Kaesmacher est licenciée en droit de l'ULg (1983). Elle nous offre le fruit de sa riche expérience de plus de 25 années dans le secteur des droits intellectuels au sens large, notamment les marques, les modèles, les brevets et les contrats, où elle s'est rapidement spécialisée, et qu'elle a pratiqué sous différentes casquettes : avocate au Barreau de Bruxelles pendant 11 ans, juriste d'entreprise pendant 4 ans et directeur juridique à l'Office Kirkpatrick, société de conseil en propriété intellectuelle depuis 5 ans. Dominique est également Présidente du groupe belge de l'AIPPI (Association Internationale de la Protection de la Propriété Intellectuelle) et chargée du cours de droits intellectuels à HEC Ecole de gestion de l'ULg. Elle est auteure de nombreuses publications et donne fréquemment des séminaires.



Théodora Stamos est licenciée en droit de l'ULB (1990) et titulaire d'une licence spéciale en droit économique, elle s'est rapidement intéressée et spécialisée dans les questions de droits d'auteur et des nouvelles technologies. Juriste d'entreprise chez Belgacom depuis fin 1995, elle s'occupe des questions juridiques soulevées dans les nouveaux environnements technologiques et, notamment, de l'application du droit d'auteur au monde de l'Internet et aux nouveaux services audiovisuels offerts sur les réseaux de télécommunications fixes et mobiles. Elle a développé une très riche expérience de terrain dont elle nous fait bénéficier dans un langage clair et direct. Théodora est également membre du Conseil Supérieur de la Propriété Intellectuelle.



isbn : 978-2-87496-041-3

